BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 8 novembre.

[illegible] très calme aujourd'hui [illegible] c. Nous cotons :

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible] | Good Midd. 12¼ a 12⅜
[illegible] | Midling fair 12½ a 12⅝
[illegible] | Fair .... 13 a 13⅜
[illegible] | Fullr fair ....
[illegible] | Good fair ....

[illegible] boucauts, depuis un ou deux jours, à [illegible]

[illegible] demande. 150 boucauts, a [illegible]

MELASSE.—21 barils a une récolte (vieille récolte) [illegible]

[illegible] demande. [illegible] barils dont 1150, [illegible] a $6 25, 400 barils [illegible] barils, choix. (Plants) à [illegible]

[illegible] et $1 66 le blanc.

[illegible] 000 sacs, une partie [illegible] à environ 72 cts le bois.

[illegible] lions a 61@65 cts le bois.

[illegible] $1 20 et 1100 sacs a $1 20

[illegible] non inspecté à

[illegible] 25 tierçons [illegible] au sc 26 a 16 cts la

[illegible] 85 cts le gal.

[illegible] 10 cts, 100 prime a 11 cts

[illegible] chargement a été [illegible] M. R. a $3 35 [illegible] London Layers à

[illegible] Nous cotons : Ster- [illegible] pour New-York [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

[illegible] Liverpool.
[illegible] Boston.
[illegible] Barcelone.
[illegible] Vera-Cruz
[illegible] Tabasco.
[illegible] Tampa Bay.

Arrivés samedi.

[illegible] Jordan, Liverpool.
[illegible] Boston.
[illegible] Maine.
[illegible] Pensacola.
[illegible] partie anglaise.

Arrivés hier.

[illegible] Woodside, Portland, Maine.
[illegible] Lawrence, Boston.
[illegible] Rio Janeiro.
[illegible] partie anglaise.

Montant le Fleuve.

[illegible] New York

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible] 4 PM
[illegible] Aquila 5 PM
[illegible] Atkinson 5 PM
[illegible] Pearl, Hoffman Midi
[illegible] Chamberlin Midi
[illegible] Belle Broadwell 5 PM
[illegible] Montgomery 5 PM
[illegible] Robinson, Powers 5 PM
[illegible] Rhoads 5 PM
[illegible] Caldorous, Hutchings 4 PM

Partant mercredi, 12, à 9 heures A. M.

[illegible] Warner, [illegible], New York via Havane.

[illegible] aux propriétaires en particulier [illegible] général, qu'il vient d'ajouter [illegible] fabrique de billards une [illegible] à raboter, à mortaiser, à découper [illegible] confection, tels que la pose des [illegible] poteaux, etc. Il se charge [illegible]

Dr B. DUPERRON, dentiste,
Rue Royale, No 80,

Prévient ses clients ainsi que le public [illegible]

Le Dr T. ANFOUX,
Chirurgien Dentiste,

[illegible] au No 8 rue Baronne [illegible]

Hotel St-Louis.

[illegible] H. R. Fairchild [illegible]
CHAS. L. GUMBEL, Propriétaire

A Louer.

[illegible] & HICKMAN

Attention! Attention!

[illegible] No 150, dans la rue [illegible]

A LOUER—le grand magasin à quatre [illegible]
H. A. & W. LEE, No 8 rue de la Douane

A LOUER.

[illegible] briques à 3 étages, No 100, [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis

MUSCAT [illegible]—100 caisses muscat [illegible]
A vendre par P. D. SECOMB & COUTIN, 13, Bienville

JAMBONS—[illegible] jambons passés au sucre, à vendre par JOS LANDIS & Co.

Papiers peints—Papiers peints.
DELCROIX.
108 ...... RUE DE CHARTRES 108
ENTRE LES RUES CONTI ET ST LOUIS.

DELCROIX en ce moment plusieurs grands envois [illegible] PEINTS, sortant des premières fa- [illegible] assortiment, qui est des plus complets [illegible]
Les personnes qui désirent refaire les tentures de leurs appartements sont invitées à visiter le magasin [illegible]
DELCROIX, 108, rue de Chartres

Todd & Gandolfi,
Bâtisses Touro, No 120,
MAGASIN DE TAPIS.

REÇU par le navire Neptune, Edward Eyman, [illegible] d'Angleterre, un magnifique assortiment de tapis. [illegible]

TAPIS.

VENANT directement d'Angleterre, par le navire [illegible] de Liverpool, directement de la célèbre manufacture de MM. J. Crossley & Son, un magnifique assortiment de tapis de velours, de Bruxelles, [illegible]
TODD & GANDOLFI, [illegible] près la rue Royale, bâtisses Touro.

VINS [illegible] Bordeaux [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

EN [illegible] du navire Victorine, de Bordeaux [illegible] Haut Talence, 1852, [illegible] St Estèphe Médoc, vieux, [illegible] pour familles, [illegible] La Mission, 1848, [illegible] Margaux 1846
A vendre par LOUIS F. MAXENT, 60, rue Toulouse

CIGARES—[illegible] cigares importés directement, [illegible] marques les plus célèbres [illegible] Washington, Jackson, Nectar, Rebeta, Rosa de la Habana, Imperial.
En magasin et à vendre par ANT COSTA, 16 rue de la Douane

Maladies secrètes.

LES [illegible] les personnes affectées de [illegible] consultations [illegible] rue Dauphine [illegible]

Demande de Professeur.

ON demande, dans une famille à la campagne, à une petite distance de la Nouvelle-Orléans, un professeur capable d'enseigner le français, l'anglais. Il recevra un bon salaire. [illegible]

CHANDELLES—[illegible] caisses, [illegible] bougies de l'Etoile, [illegible] Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO, 26, Tchoupitoulas

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles.

Mme FARREN jouera pour la première fois cette année.

Lundi soir, 10 novembre.
UNCHACK, comédie.

Sir Thomas, M. J. E. Nagle [illegible] Studley; Modus, M. Walters; [illegible] Julia, Mme Farren.
DANSE, par Melle Vallée.
[illegible]
Danse, [illegible] Mary Shaw [illegible]

Théâtre de la Gaîté.

DIRECTEUR, W. H. Crisp; TRÉSORIER, T. B. Clarke.
Loges et parquets $1 00
Cercle pour les familles 50
Galeries 25
Galeries pour les gens de couleur 25
Loges particulières pour les gens de couleur, par place 75
Dix jolies loges particulières, de $5 à $8 chacune.
Les portes s'ouvrent à 7 heures.
Le rideau se lève à 7 heures et demie.

Lundi soir, 10 novembre 1856.
Mme W. H. CRISP
Jouera la première fois, cette année, dans la comédie intitulée

Simpson & Co.

Les principaux rôles sont remplis par MM. Davidge, J. Davis, Mme Henry Howard, Melle Jennie Clarke et Mme C. Myers.

POCAHONTAS.

Ce vaudeville a obtenu le plus grand succès. On le considère comme le meilleur qui ait jamais été représenté à la Nouvelle-Orléans. On le jouera tous les soirs, jusqu'à nouvel ordre.

Le plus beau spectacle de la saison.
Le Musée de Vannuchi.
No 10, rue St-Charles.

Est ouvert depuis le commencement [illegible]
Allez voir son nouveau et singulier groupe,
LE JUGEMENT DU CHRIST!!
Composé de trente-cinq statues de grandeur naturelle, mus par la machine, le fruit d'un immense travail et qui a coûté
SIX MILLE PIASTRES!
Il y a également dans ce bel établissement, les célèbres groupes suivants :
LA CÈNE,
Composé de treize statues;
LA CHAMBRE MORTUAIRE,
Quatre figures;
LES RÊVES DE LA CRÉMIE
Et les MONARQUES DE L'EUROPE.
[illegible]
WASHINGTON TRAVERSANT LE PONT A TRENTON, composé de [illegible] statues.
Et vingt-sept autres statues de personnages célèbres.
Un grand nombre de cosmoramas, de curiosités, &c.
Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques paient moitié prix.

Arrivée des Chanteurs Montagnards.

LA compagnie des célèbres chanteurs Montagnards Béarnais, du conservatoire national de Bagnères, arrivera à la Nouvelle-Orléans vers le commencement du mois de novembre et donnera trois ou quatre grands Concerts Vocals.
Cette compagnie, sans rivale pour la beauté des voix et la perfection de l'ensemble, est la même qui depuis vingt ans parcourt l'Europe avec un succès inouï.

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est ouverte, pour la saison, au
ODD FELLOWS HALL.
Il espère obtenir le patronage le plus libéral.
Les cours commenceront

Samedi, 1er novembre,
L'IMPERIALE,

Danse dans les premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle-Orléans. M. Vegas l'enseignera.
Les jours et les heures de leçons seront comme suit :
Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.
Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 5 heures du soir.
Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.
Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.
M. Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle-Orléans.
Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.
M. A. Bonegri, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.
Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Diabli, 60, rue du Camp.

Références :
Melle S. S. Hull, Le Dr et Mme Macaulay,
Mme Pareut, Mme Macé,
Melle Allison, Mme M. D. Dimitry.

Départ pour la Californie.

JEUDI, 20 NOVEMBRE, à 8 heures du matin.
[illegible] la Havane, Aspinwall et Panama [illegible] PHILADELPHIA, capitaine McGowan, partira de son wharf, via la rue St-Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se reliera à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship GOLDEN AGE.
Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane.
On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & CO, 4, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des Etats-Unis.

POUR NEW YORK, par la voie de la Havane.—Le magnifique vapeur PHILADELPHIA, commandé par le capitaine McGowan, partira du wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, JEUDI, 20 novembre, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.
JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

Pour les Opelousas.

Se reliant au grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.
Le bateau à vapeur UNION, solidement construit, Capitaine L. Marcy, [illegible] partira, comme il est dit ci-dessus, du Bayou Bœuf, à l'extrémité du chemin de fer, tous les LUNDIS, à l'arrivée du train des passagers, à 8 heures du matin.
Les propriétaires du bateau à vapeur UNION ont conclu, avec la compagnie du chemin de fer des Opelousas, un arrangement qui leur permettra de transporter le fret à des prix très modérés. Les consignataires en paieront le fret.
La barge qui est au pied de la rue Conti recevra du fret pour les Opelousas, tous les jours, jusqu'à midi. Pour plus de détails, s'adresser à
BLANCHIN & CHAUDET, Agents, 60 Vieille Levée

Passagers de chambre pour New-York.
$25 00.
LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
Deux fois par semaine.

KNOXVILLE, [illegible] C. D. Ludlow,
AUGUSTA, 1500 do Th. Lyon,
FLORIDA, 1300 do M. S. Woodhull,
ALABAMA, 1300 do G. R. Schenck

PARTIRONT DE SAVANNAH
Tous les mercredis et samedis.

Ce sont les quatre plus grands steamers de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du confort. [illegible] Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New-York.
Passages de chambre pour New York $25
PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAML L. MITCHILL, 13, Broadway, N.Y.

POUR LE HAVRE—Le navire américain MARMION, [illegible] de première classe, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GENES—La barque [illegible] STELLA, fine voilière et de première classe, [illegible]
BAXTER, LOVELL & Co.

Pour Gênes.

Le beau navire américain ORRION, fin voilier, capitaine Porter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. [illegible]
BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREME—Le navire brêmois D. H. WATJEN, fin voilier et de première classe, capitaine Ebbers, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREME—La barque paquebot brêmoise ANNA DELAIS, fine voilière et de première classe, capitaine Hattendorff, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

Le navire américain BRANDYWINE, fin voilier et de première classe, capitaine Underwood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

POUR MARSEILLE—La barque suédoise, fine voilière et classée A1 AUGUSTE, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous le plus bref délai. Pour la balance de fret, ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

Pour Bordeaux—Le navire [illegible] MANN, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE—Le navire américain FOREST STATE, fin voilier et de première classe, capitaine Pelletier, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co
Pour passage (magnifiques emménagements) s'adresser à bord, poteau No. 28, 1er district.

POUR LE HAVRE—Le navire américain PYRAMID, fin voilier et de première classe, capitaine Henderson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool—Le navire américain SHAKESPEARE, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.

Pour le Havre — Le navire paquebot américain NEPTUNE, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à
BAXTER & LOVELL.

AVIS.

LES soussignés offrent aux plus bas prix du marché :
Aux Jardiniers,
Semences noires, rouges et blancs, en quantité au gré des acheteurs.
Aux Marchands et Commissionnaires,
300 barils de petits maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.
[illegible] porc mess, M. O., prime et [illegible]
[illegible]
F. FABRIQUE & Sor.

CONSERVES alimentaires par le Morning Glory :
[illegible]
GRATIAA, COMMAGERE & Co

SARDINES—[illegible]
V. & E. RANNEAN

Grands vins de Bordeaux.

LE Soussigné, [illegible]
SCHROEDER & Co, 21 rue St Charles.

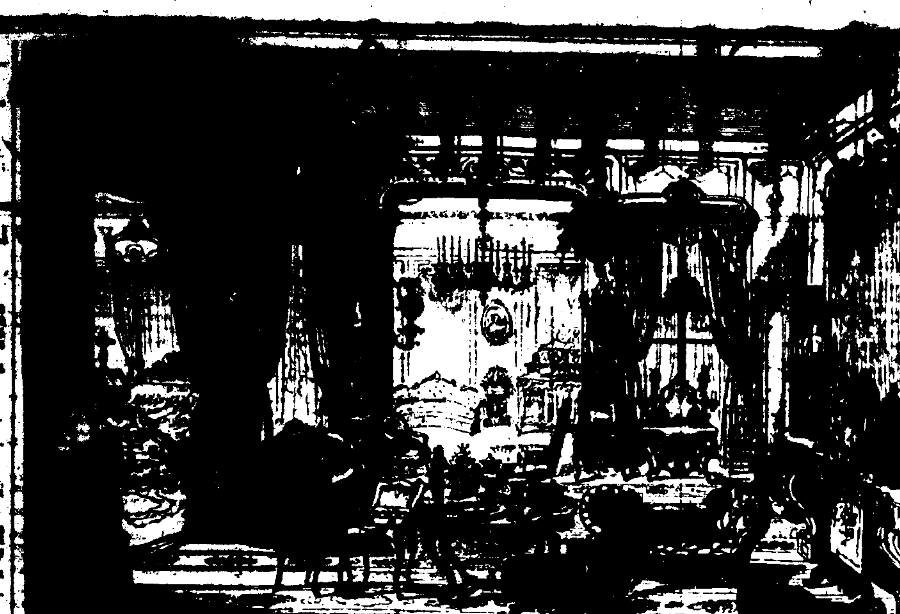

P. MALLARD
No 97, rue Magasin
Magnifique stock.

ETANT de retour d'Europe, fait savoir à ses nombreux amis, et au public, qu'il offre aux acheteurs un stock magnifique de MEUBLES de salon, chambre à coucher, salle à manger, &c, venant des meilleurs fabricants de Paris et de ses propres ateliers.
Aussi :—Un magnifique assortiment de LAMPES, GIRANDOLES, [illegible], bobinet, [illegible] et passementerie de tout genre pour lambrequins et rideaux; PORCELAINE de SEVRES; [illegible]
Tous ces articles ayant été achetés sous la direction de [illegible] Mallard, il [illegible]

J. CAZAUX,
SUCCESSEUR DE F. ROUMIGU, 60 VIEILLE LEVÉE,
Entre Conti et Bienville.

OFFRE à vendre les articles suivants :
200 caisses	liqueurs extra superfine		No 10
100 do	do	superfine	
100 do	do	[illegible]	
100 do	do	[illegible]	
100 do	Marasquino,		
50 do	[illegible]		
200 do	Curaçao,		
50 do	Curaçao,		
50 do	Curaçao,		
100 do	Danziek,		
50 do	[illegible]		
50 do	[illegible]		
50 do	Bitters [illegible]; 50 cais. Gentyre [illegible]		
50 do	[illegible] Bitters; 100 cais. Guignolet,		
50 do	Eau verte,		
200 do	Absinthe imit.; 50 caisses Kirsh,		
200 paniers	Anisette superfine,		
200 do	Anisette surfine, 200 pap. anisette fine		
200 do	Anisette commune, 20 barils anisette,		
20 barils	Cherry bounce, 20 bar. merise surfine,		
100 do	Magnolia whiskey,		
100 do	[illegible]		
100 caisses	Fleurs d'oranger,		
	[illegible] barriques,		
	Un assortiment complet de sirops, &c.		

INSTITUTION A. DARROT,
106 rue [illegible], entre [illegible] & Rampart.

CETTE Institution est dirigée, par M. A. Darrot, ex-professeur aux écoles publiques de la Nouvelle-Orléans.
L'Anglais, le Français, les Mathématiques, particulièrement l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, la Calligraphie, etc., etc. sont enseignés avec la plus scrupuleuse attention.
Un professeur d'Anglais est attaché à l'institution.

CONDITIONS :
1o—Première classe, par mois $4
2o—Seconde do do 4
3o—Troisième do do 3
4o—Quatrième do do 3
L'institution reçoit des demi-pensionnaires.
Les classes sont ouvertes de 8½ à 3 heures, et de 4½ à 6 heures du soir.

Université de la Louisiane.
COLLEGE.

LE cours et les classes du collège sont en pleine activité sous la direction des professeurs :
J. D. B. de Bow, M. A. professeur d'économie politique.
Richard H. Chilton, professeur de géologie.
C. W. Sears (U. S. Military Academy) professeur de mathématiques.
E. Kohlmeyer, Ph. D. professeur de grec, latin et allemand.
W. P. Riddell, M. D. professeur de sciences et de chimie.
Louis Dufau, M. A. professeur de philosophie.
Par une résolution spéciale de la faculté, la discipline du collège est confiée au professeur Louis Dufau.
Les classes de français sont faites par J. J. Gentil, M. A.
Prix : Inscription, $10—1 Un seul cours, $ 60; 2 Deux cours, 80; 3 Trois cours, 100; 4 Quatre cours, 120
Pour de plus grands détails, s'adresser au Doyen ou à n'importe quel membre de la Faculté.
C. W. SEARS, Doyen.

Ecole de Grammaire, ou cours préparatoire.

LES classes du cours préparatoire sont en pleine activité.
L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le grec et le latin, ainsi que les différentes branches d'une éducation complète, sont enseignés [illegible]
Prix—[illegible] classe, par mois, $16
2e do classe, " 6
3me classe, " 6
Pour de plus amples détails, s'adresser à LOUIS DUFAU, Principal,
W. P. RIDDELL, Trésorier.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. CORNELIUS VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co
Nlle-Orléans, 1er juin 1856.
G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co.
MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BROGANS,
No. 8, rue des Magasins.
NOUVELLE-ORLEANS.
G. W. DUNBAR.
C. VOORHIES.

AVIS AUX DAMES.
A LA COQUETTE,
209, rue Royale, entre Saint-Philippe et Ursulines.

MME FLANDRAIN, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à sa Salle [illegible] de ses magnifiques corsets [illegible] la vogue est si grande à Paris. [illegible]
Mme Flandrain fait sur commande les corsets à coin [illegible]

Nourrice à vendre.

UNE jolie négresse, âgée d'environ 24 ans, [illegible]
DEBREY.

Almanachs.

EN vente chez LELIEVRE, 216, rue Royale, en gros et en détail, 5000 Almanachs pour l'année 1857.

Ben Kittredge & Co.,

Importateurs de [illegible] [illegible] Marchands en gros [illegible] d'armes à feu de toutes sortes.
[illegible] Nouvelle-Orléans.

Manuel des Banquiers et Marchands.
Par MM. Thayer & Harris.

LE soussigné, devenu acquéreur d'une forte partie de [illegible] de ce Manuel, annonce qu'il [illegible] a 25 DOLLARS seulement. [illegible]
J. [illegible], Libraire Nouvelle, Rue de Chartres 107

Cigares de la Havane! Cigares de la Havane!!
Importation directe.

LES soussignés ont en magasin et reçoivent par chaque arrivage de la Havane un excellent assortiment de cigares choisis avec soin dans les meilleures fabriques de la Havane [illegible] : Urbana, Partagas, [illegible] Washington, [illegible] El Tolo, [illegible] Flor de Morera, La Reina, [illegible] Vuelta Abajo, [illegible] La Espanola, El Alcazar, La Fe, [illegible] Fulton, La Rosa, Ugues, Gonzalès, [illegible] El Perfecto, Diablo Marino, [illegible] Regalia [illegible] Chico, Conchas, Cinarrados, [illegible]
A vendre par BORNIO FRERES, 20, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible]
BORNIO FRERES, 24 rue Gravier

EN débarquement du brick W. D. Miller, venant de la Havane :
[illegible]
BORNIO & FRERE.

A. Guérin, magasin de Nouveautés,
No 37 rue de Chartres.

ON VIENT de recevoir [illegible]

COMPTOIR DE FRANCE.

[illegible]

Catalogue.	Catalogue.

A VENDRE par le brick Joaquin, de Barcelone : [illegible]
SOSTHENE THOMAS, 9 rue Gravier

CAPSULES MOTHES

Succès confirmé par une longue expérience pour la guérison sûre et prompte des maladies contagieuses anciennes ou récentes &c., à Paris, aux Sœurs [illegible] Approbation de l'Académie de Médecine—Médaille d'honneur.
Se méfier des imitations qui se sont répandues sous le nom de CAPSULES AU COPAHU. Les boîtes [illegible] Dépôt CENTRAL à la Nouvelle-Orléans chez Ed. GUILLOT, rue Royale, 149.

APPROUVÉE PAR LES SOMMITÉS MÉDICALES DE PARIS

ORIENTINE
DE V. ROCHON AINÉ, Boulevart Bonne-Nouvelle, 32, A PARIS.
EAU DE TOILETTE BALSAMIQUE ET SANITAIRE.

L'Orientine est l'unique en France un vinaigre de toilette qui soit composé uniquement avec les substances reconnues par la science pour leurs vertus conservatrices de l'épiderme, et l'hygiène [illegible]
NOTA. Chaque flacon doit toujours être revêtu d'une étiquette verte portant le timbre du gouvernement [illegible] la signature V. Rochon, aîné, de France [illegible]
Dépôts—à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot. [illegible]

COMMISSION — EXPORTATION
Rue des Marais St-Martin, 22, à Paris.
Fd. DRIER,
FABRIQUE DE NOUVEAUX COMPAS BREVETÉS.
[illegible]
INSTRUMENTS D'OPTIQUE, COSMORAMA,
DIORAMA, POLYORAMA ET FANTASMAGORIE ANIMÉE, STÉRÉOSCOPES.

CHEMISES.

COAL. Vos chemises, mais il est de toute nécessité de faire votre provision de charbon [illegible] Coal Office, No 18, Exchange Place, vis-à-vis du bureau des Postes. Vous trouverez toujours là, et aux plus faibles prix du marché, un grand approvisionnement des meilleures qualités de :
Pittsburgh;
Cannel anglais et américain,
Anthracite par tonne ou par tonneau;
Charbon de l'Ohio, qualité inférieure.
Nous avons transporté notre bureau du No 19 du Passage de la Bourse. [illegible] No 176, coin Notre Dame, au [illegible] Magasins de M. Alfred Kearney.
F. H. WILLARD, Agent

SALSEPAREILLE — 150 balles de salsepareille en débarquement de la goëlette Red Rover, venant de Tampico. A vendre [illegible]
J Y DE SOARA, 21 rue Bienville

A VENDRE par les soussignés et en magasin : 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour la table, provenant du navire New England, de Bordeaux ;
1200 caisses vins divers, de cru et ordinaire;
[illegible]
BOTTE FRERES, V. BENQUET & Co, Enc. Moreau et Mandeville, 3me district.

BORDEAUX de toutes les grandeurs et cols, à vendre, à bon marché [illegible]
LEON PIERRE & CO, 21, rue de Chartres

BRANDIES [illegible]
LEON PIERRE & Co, 21 rue de Chartres

CHAPELLERIE et fournitures pour chapeliers, à vendre par [illegible]

200 [illegible]
LEON PIERRE & CO, 21, rue de Chartres

SOIE POUR MACHINES A COUDRE—[illegible]
LEON PIERRE & Co, 21 rue de Chartres

VIN de Bordeaux en barriques et en caisses [illegible]
CUSACHS FRERES & Co, enc. Royale et St-Philippe

VIN DOUX d'Oporto—20 quarts vin doux d'Oporto à vendre par P. CUSACHS FRERES & Co., enc. Royale et St-Philippe

A vendre par les soussignés en débarquement du navire Glen, à bord, venant de Bordeaux—[illegible]
BOTTE FRERES V. BENQUET & Co, Enc. Moreau et Mandeville, 3e district

J. FERROS, E. FERROS, A. BORDELOUS,
FERROS & BORDELOUS,
Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de groceries en gros et en détail.

EN débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux :
30 barriques vin rouge Gambleaux,
[illegible] Chateau Margaux,
[illegible] Genevrie Lambert,
4 caisses saucissons,
[illegible]
A vendre par FERROS & BORDELOUS, enc. Royale et Dumaine

MAILLOT & SON,
[illegible] Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et Marchands de Liqueurs de Ménage.

RIZ—[illegible] Riz de la Caroline, à vendre par A. TITUS, 75, Vieille-Levée

SUCRE—50 boucauts qualité supérieure, à vendre par A. TITUS, 75, Vieille-Levée

CAFE—60 sacs Rio prime de [illegible] à vendre par A. TITUS, 75, Vieille-Levée

GRAISSE—100 barils saindoux prime, 20 barils de do à vendre par A. TITUS, No. 75, rue de la Vieille-Levée

WHISKEY—En magasin et à vendre par le consigné. TH. CASTAIGNE, 13 rue Tchoupitoulas

LE soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris, [illegible]

EAUX POUR LA TOILETTE.
Eau de Cologne, qualité supérieure;
Eau de lavande et vinaigre;
[illegible]
HUILES ET POMMADES:
Huile Philocome de la Société Hygiénique;
Pommade Philocome do do
Cold Cream do do
Crème de concombres, crème de Perse, [illegible]
EAUX ET POUDRES DENTIFRICES.
[illegible]
SAVONS.
[illegible]
ADOLPHE BRACHE, [illegible] rue Royale

A VENDRE par le navire Ernestine, [illegible] vin rouge St-Julien, [illegible]

Madame Alluard,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
Rue Bourbon, No. 20.

MADAME ALLUARD dont les journaux de la Nouvelle-Orléans ont parlé [illegible] : Le Courrier, le Crescent, le Delta, le Daily True Delta, le National, l'Abeille, [illegible]

P. DUBREUIL & Cie,
87 Rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par le navire Galena, de Bordeaux, [illegible]
P. DUBREUIL & Co.

[illegible]
ANT. COSTA, 16, rue de la Douane

IMPORTATEUR ET MARCHAND
De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.

CONSIGNATAIRE.
DEPÔT UNIQUE DE L'HUILE POUR LA [illegible]

Maison Mayer Frères, V. Benquet & Co.
Nlle-Orléans, 25 août 1856.

VIENT de recevoir [illegible] un grand assortiment [illegible]

INSTITUTION
de Mme Vve Charles d'Aquin,

GALLIOT & PASCAL,

[illegible]
PAUL LACROIX

Galons d'Or et d'Argent,
Rue [illegible] entre Bourbon et Dauphine.

MAGASIN DE CONFISERIE.
F. VINCENT,
Encoignure St-Pierre et Royale, et encoignure Canal et Carondelet.

M. VINCENT a l'honneur d'annoncer [illegible]

VINS—[illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

PROVISIONS.

PORC—[illegible]

H. C. CABALLERO & Co.

T. BAUMELIERE,
Nos. 35 & 37 rue des Ursulines,
NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] de graines fraîches de jardinage [illegible]

Graines de Jardinage.

Graines de Jardinage.

DREZ,
AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

J. F. ALBERT,

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 11,439.
[illegible]
A. DREUX, Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,391.
[illegible]
D. AUGUSTIN, juge
[illegible]
F. O. CHALON, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]
A. DREUX, Député Greffier

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]
A. DREUX, Député Greffier

AVIS.

TOUTES les personnes [illegible]
E. L. LECANN.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]
E. P. GUYARD

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
[illegible]
LES TRAINS DES PASSAGERS
[illegible]
TH. THAYER, Surintendant du transport

QUININE—[illegible]
E. D. BEACH, pharmacien

AGNES P. BOUCHON,
Marchande commissionnaire,
Importatrice de vins de Bordeaux.

[illegible]

L'extrait composé de Copahu et de Salsepareille, possède des avantages qui n'a aucune autre médecine [illegible] la guérison des maladies des organes [illegible]
Il a acquis une grande renommée dans presque toutes les parties de l'Europe, et a été examiné, approuvé et sanctionné par la Société de médecine et recommandé par les plus éminents praticiens. Préparé par J. B. THORN, chimiste à Londres, et vendu en gros et en détail, par JOHN A. TARRANT, seul agent pour les Etats-Unis, 278, Greenwich street, New York.
Cette excellente préparation ayant été contrefaite sur une grande échelle par d'indignes individus aux Etats-Unis, le propriétaire a adopté, comme protection contre
La fraude qui pèse sur les contrefaçons
une étiquette dont le *fac-simile* est ci-dessous, et qu'on trouvera imprimé au fer rouge dans le fond de chaque pot d'origine véritable, qui doit être vendu dans les Etats-Unis, les Canadas, les Provinces anglaises, les Indes-Occidentales et l'Amérique du Sud.

J.B. THORN
CHEMIST
LONDON
JOHN A. TARRANT
NEW YORK.
SOLE AGENT
FOR THE
UNITED STATES.

L'estampille portera le nom du propriétaire et de son agent aux Etats-Unis.
Les droguistes et les marchands trouveront avec chaque douzaine, [illegible]
AVIS IMPORTANT.
La réputation croissante et la grande demande de l'extrait composé de Copahu et de Salsepareille de Thorn, ont fait naître des contrefaçons [illegible]
A vendre, à la N. Orléans, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

Pectoral de Cerise d'Ayer,
pour la guérison rapide de
La toux, les rhumes, l'enrouement, les bronchites, la coqueluche, le croup, l'asthme et la consomption.

Ce remède a opéré tant de guérisons d'affections pulmonaires de toutes sortes [illegible]
[illegible]
Le CHERRY PECTORAL étant constamment employé dans cette partie du pays, nous sommes contents de donner au public l'assurance que la qualité du remède est aussi bonne que par le passé, et que le véritable est à vendre par
JOHN WRIGHT & Co.
Nos 21 & 151, rue de Chartres, Nlle Orléans

LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS
DU
Docteur HOOFLAND,
PRÉPARÉS PAR
Le Dr C. M. JACKSON de Philadelphie, Pa.,
[illegible]
Des Maladies du foie, la Dyspepsie, la Jaunisse,
[illegible]

[illegible]
A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

A VENDRE de Marie Brizard et Roger—[illegible]
DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti

CURAÇAO de Hollande.—[illegible] Wynand Focking & Co d'Amsterdam [illegible]
A vendre par DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti

LIQUEUR de cerises de Copenhague—[illegible]
DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti

HUILE de Colza.—En débarquement du navire [illegible] de l'HUILE DE COLZA, épurée, de première qualité, à vendre par P. MALLARD, 97, rue Royale

A vendre en débarquement du navire Emilie, arrivé de Marseille :
[illegible]
Par J. N. CUBIEN, 25 rue Toulouse.

A vendre en débarquement du navire Gottenburg arrivé du Havre :
[illegible]
Par J. N. CUBIEN, 25 rue Toulouse.

A VENDRE par le navire [illegible] du Havre :
[illegible]
A vendre par J. N. CUBIEN, 25 rue Toulouse.

CIGARES—[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR J. PEYCHAUD & Co,
[illegible]
Légèrement avariés dans le voyage d'importation. Conditions, comptant.

Vin de Burgasso.
PAR BERNARD TURPIN.

LUNDI, 10 novembre 1856, à 11 heures P. M. [illegible] sera vendu à l'encan, sur la Levée, vis-à-vis la rue St-Philippe, Second District:
60 barriques vin de Burgasso, en débarquement du navire Emma, de Marseille.
Conditions—[illegible] comptant; au-dessus de [illegible]

Vente par ordre des administrateurs.
Vins, eaux-de-vie, etc., en bouteilles.
PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI, le 14 novembre 1856, à 11 heures et demie, A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No. 56 Vieille Levée, par ordre des administrateurs, les articles suivants:
[illegible]

Pour cause de départ.
Résidence à deux étages avec magasin, rue Royale, entre Orléans et St-Pierre, 2me district.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. Beard, encanteur.

SAMEDI, le 15 de novembre 1856, à midi, à l'Arcade [illegible]

Beau [illegible] piano droit, de Pleyel, &c.
Vente pour cause de départ.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. Beard, encanteur.

LUNDI, 10 novembre 1856, il sera vendu à l'encan, à 11 heures A. M. à la résidence de M. L. H. Boutté, à l'encoignure des rues Rempart et Bienville : Tout le mobilier de la maison, comprenant : [illegible]

Succession de Auguste [illegible]
PAR TOURNE & THOMAS,
No 79, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 13 décembre 1856, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District de la paroisse St-Martin [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Habillements d'hiver, chemises en mérinos et en flanelle, casquettes en drap, &c.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI, 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin [illegible] rue de Chartres No 77 :
Un assortiment de casquettes [illegible] pour hommes
—A 11 heures [illegible]
250 lots d'habillements d'hiver [illegible]
—Aussi—
Une facture de chemises en mérinos et en flanelle rouge et bleue.
Conditions à la vente.

Bureau des Dames.—Articles de mode.
Vente sans réserve.
PAR GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau No 7 Commercial Place.

IL sera vendu lundi, 10 du courant, à midi, au No 150 rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine. Le fonds du magasin, comprenant en partie : chapeaux de mode, rubans, dentelles, broderies, velours riche, mantelets soie et dentelle, manteaux, capotes, chemisettes brodées, manches, bandes et jupons, mouchoirs, baudriers, fleurs artificielles, coiffures, articles de modes, garnitures, etc.
P. S.—L'attention des dames est appelée sur cette vente.
Conditions—Comptant.

Couvertures de laine indiennes, marchandises sèches, étrangères et américaines.
PAR E. PEYCHAUD & CO,
C. Samory, encanteur.

MARDI 11 courant, il sera vendu à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée :
5 balles couvertures blanches épaisses, 8 points [illegible]
[illegible] fantaisie, genre nouveau,
[illegible]
Conditions [illegible] à la vente

Fonds d'un magasin de cordonnier, endommagé par le feu,
PAR S. BARNETT Jr. & FRERE.

MERCREDI, 12 du courant, à midi, il sera vendu en bloc ou en détail, le fonds du magasin de cordonnier situé à l'encoignure Esplanade et Bourbon.
Conditions comptant.

VENTE SANS RÉSERVE.
Terrain et maisons à l'encoignure des rues Dauphine et Douane.
Vente pour opérer un partage entre héritiers.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 15 novembre 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :
Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Dauphine et Douane, mesurant 31 pieds [illegible] de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 90 pieds à pouces [illegible] face à la rue de la Douane. Ensemble une maison en briques [illegible]
Une autre maison contigue à celle ci-dessus décrite, avec deux chambres à feu, cuisine haute briquetée, autres pouvant [illegible]
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque [illegible]
Acte de vente devant M. Magner, not. pub.

50,000 cigares de la Havane.
PAR D. H. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 12 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin de M. B. Gunn, importateur, encoignure des rues Canal et Tchoupitoulas—pour clore diverses consignations
[illegible] cigares de la Havane, garantis véritables, d'importation directe, comprenant quelques unes des marques les plus célèbres.
Termes et conditions—Au-dessous de $200 comptant; $200 à $500, soixante jours, $500 à $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets approuvés par le vendeur.
Aucune réclamation ne sera admise, à moins qu'elle ne soit faite dans les 48 heures qui suivront la livraison.

Vente par catalogue.
1,650,000 cigares d'Allemagne!
Par BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI, 15 novembre 1856, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur John E. Fecher, aîné rue Gravier :
1,650,000 cigares d'Allemagne, formant un assortiment composé de Regalias, Media Regalias, Londres, Millars, Principes, etc., etc. Tous ces cigares sont d'importation directe et parfaitement garantis.
Conditions : $200 comptant; au-dessus de $200, 60 jours; au-dessus de $500, 90 jours; au-dessus de $1000, 4 mois; au-dessus de $1000, 6 mois pour du papier à la satisfaction du vendeur.

Succession de Marguerite Loubat.
PAR S. BARNETT Jr. & FRERE,
S. BARNETT Jr, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 18 du courant, à 11 heures, à l'encan, à l'encoignure des rues Bourbon et Esplanade, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans :
Le lot de terre et quelques bijoux, appartenant à ladite succession.
Conditions—Comptant.

A vendre, en débarquement du navire Lady Arabella, de Bordeaux :
12,000 quarts boîtes de sardines, marque Albert
[illegible]
16 barriques vin rouge pour familles
10 do vin rouge pour [illegible]
Par le navire Maltier, de Bordeaux :
[illegible]
Par le navire J. W. White, de New-York:
100 paniers champagne Heidsieck & Co.
A vendre par M. VALETON & Co., 38 rue Tchoupitoulas

Glaces, Cadres, dorures &c.
Successeur de Magnon.
G. DUPUY, Doreur,
Rue Royale, 61, entre Douane et Bienville,

OUVRIRA, le 20 octobre, son nouveau magasin de GLACES et DORURES à l'adresse ci-dessus, [illegible]
Les marchandises qu'il offre en vente sont toutes remarquables pour le goût comme pour la solidité des dorures. [illegible]
Le 1er étage du magasin, 61 rue Royale, est à louer.

REÇU par le navire Lucie Trask, de Liverpool, [illegible]
U. LAROCHE [illegible] & Co. Maison Rouge No 1 près du marché aux légumes

A VENDRE—Reçu par le navire Helena, de New York.
75 balles fine [illegible] pour [illegible]
U. LAROCHE [illegible] & Co. Maison Rouge No 1 près du marché aux légumes

CONSERVES ET CONFITURES DE LA HAVANE—Reçu tout récemment par la Mary Kimball, [illegible]
BORNIO FRERES, 20 34 Vieille Levée

Le soussigné, agent pour la vente des VINS [illegible] HARMONY SHERRY [illegible]
M. GARCIA & Co

C. CAVAROC & Co.
No. 144, rue Royale,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, huile d'olive, etc.
Seuls agents des vins F. Seignouret Chateau Dillon et des eaux-de-vie J. E. Baron, Achille Petit, J. A. Geerts.

ONT constamment en magasin les marques suivantes :
Coq, père et fils, | Cognac,
Boyer, | Rochelle.

CIGARES—En débarquement du brick Wm. Clark, venant de Bordeaux—[illegible] cigares des célèbres marques Sol, Congres, Sevillana, [illegible], Galliano, Firmeza, Monte Christo, de toutes grosseurs, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 29 Nlle-Levée, en face du Natchez Alley

CIGARES—En débarquement de la goëlette Montague, venant de la Havane—31,000 Londres et Regalias [illegible]
LABORDE & XIQUES, 29 Nlle-Levée, en face du Natchez Alley

CIGARETTES—[illegible]
LABORDE & XIQUES, 29 Nlle-Alley, en face du Natchez Alley

SUCRE—Sucre brut et jaune de la Havane, [illegible]
LABORDE & XIQUES, 29 Nlle-Levée, en face du Natchez Alley

CIGARETTES—[illegible] paquets chacune, des marques Minerva et Lord Wellington, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 29, rue de la Nouvelle Levée, en face du Natchez Alley

RIZ—[illegible] de la Caroline, en débarquement de la barque Dudley, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9 Gravier

REÇU par le navire Cotton Planter, du Havre et à vendre à la pharmacie du soussigné, encoignure Dauphine et Douane :
[illegible] eau minérale de Vichy, [illegible]
Spécialités.
Huile de foie de morue, de Jozeau, Jongh [illegible]
Parfumeries fines, des meilleures manufactures, [illegible]
E. E. MOUSSIN, pharmacien, encoignure Dauphine et Douane

EN débarquement du navire français Emma, de Marseille :
400 paniers de 12 bouteilles huile [illegible]
[illegible] vermouth, [illegible] & Co.
[illegible]
A vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale

DAMEJEANNES—1000 dames-jeannes de 5 gallons,
A vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale

SAVON français—[illegible]
B. TALAMON, 181, rue Royale

VINS—[illegible] barriques vin rouge St Estèphe Médoc
[illegible] Grand vin St Laurent 1857
[illegible] St Estèphe 1851
[illegible] Grand vin Pauillac 1851
[illegible] Grand vin St Julien 1851
100 barils vin blanc Haut Sauternes,
[illegible] caisses vin rouge St Julien,
[illegible] Pontet St Julien, 1844,
[illegible] 1846,
[illegible] St Estèphe St Julien ½ bout
[illegible] vin blanc Haut Sauternes en bouteilles
A vendre par B TALAMON, 181 rue Royale

EAU DE VIE—12 quarts eau de vie Rochelle ière preuve,
6 quarts eau de vie de Cognac, de preuve,
6 do do Hy Sutton 1850 et 1851 1re preuve. A vendre par B TALAMON, 181 rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Vente par ordre des [illegible]
Cotons blancs avariés.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

MARDI 11 courant, à 11 heures [illegible] vendu au magasin [illegible] No 7, au bas de la rue St Joseph, [illegible]
36 ballots de coton blanc [illegible] importés et avariés [illegible]
Conditions—comptant

Manteaux, mantelets et [illegible]
PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 12 courant, à 10 heures [illegible] sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77 :
Une facture de manteaux, mantelets et [illegible]
Conditions—à la vente

Succession de J. L. Fruit.
Habillements d'hiver, chapeaux, casquettes, chaussures, &c.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 21 courant, à 10 heures [illegible]
[illegible]

Vente par catalogue [illegible]
PAR BERNARD [illegible]

MARDI le 11 courant, à 11 heures [illegible] à l'encan, au magasin des [illegible] W. F. Vredenburgh & Co, [illegible]
500 colis eaux-de-vie Cognac [illegible]
200 barriques vin Bordeaux [illegible]
[illegible]
100 colis marqués [illegible]

Vente par catalogue d'[illegible]
PAR R. B. SYKES, encanteur.

MERCREDI 12 du courant, à 11 heures, il sera vendu au magasin de [illegible] St Thomas, No 9 rue Gravier, [illegible]
[illegible]

Vente par catalogue d'eau de vie, [illegible]
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 11 novembre 1856, à 11 heures, il sera vendu à l'encan au magasin des sieurs MM. W. F. Vredenburgh & Co, [illegible] Tchoupitoulas,
[illegible] colis eau de vie de Cognac et de choix, [illegible]
[illegible]

A vendre à des conditions [illegible]
[illegible]
2	caisses	Ecossais larges [illegible]
1	do	Mousseline laine [illegible]
2	do	Mérinos couleurs [illegible]
3	do	Tartan laine [illegible]
1	do	Barège couleurs,
2	do	Chales laine carrés et longs
1	do	Broderies,
4	do	Indiennes françaises,
2	do	Mérinos anglais,
1	do	Velours noir
6	do	Alpacas brochés en couleur
2	do	[illegible]
3	do	Nappes et serviettes [illegible]
1	do	Foulard soie,
2	do	Robes soie et [illegible]
3	do	Indiennes rouge à [illegible]
1	do	Damassés pour rideaux,
3	do	Mousselines damassées,
1	do	Gants laine vert,
70	do	Indiennes américaines nouveaux patrons,
15	do	Bonneterie assortie,
6	do	Batiste noir et cr[illegible],
1	do	Drap noir,
1	do	Casimir pour pantalons,
12	do	Cotonnades [illegible]

WHISKEY—25 barils Whiskey rectifié, à vendre par A. TITUS, No. 75 rue de la Vieille Levée

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24 [illegible]
B. MAUVER & Co, 26 rue Conti

VIN—[illegible]
[illegible] barriques vin St-Estèphe Médoc
[illegible] Léoville Médoc
[illegible] Château Beychevelle Médoc
[illegible] vrai Royer Canon Médoc
[illegible] Margaux Médoc
[illegible] Mouton Médoc
[illegible] Larose Médoc supérieur
A vendre par A. CARRIERE, 35 Vieille Levée

COUVERTURES ET BONNETERIE—[illegible]
G. B. GRAHAM.

EN débarquement du navire Moravia [illegible] Bordeaux, [illegible] vin rouge bon ordinaire pour familles [illegible]
BOTTE FRERES, V BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville

VINS vieux en caisses—Premiers crus—[illegible] vin rouge château d'Arsac Médoc 1844,
[illegible] St Estèphe Médoc 1844
[illegible] St Julien 1846,
[illegible] vin blanc Haut Preignac, 1847,
[illegible] Haut Sauternes vieux,
A vendre par FAURIE & NORMAN

Eau de vie de la Rochelle.

CINQ quarts pipes eau de vie A. Royal [illegible] En débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux, et à vendre par PREAU & COUTURIE, 30 sept

HUILE D'OLIVES—[illegible] paniers huile [illegible] marque de Pouget [illegible]
P. D. SECOMB & COUTIN, 73, rue Bienville

EN débarquement du navire Morning [illegible] de Bordeaux :
[illegible] barriques vin rouge St-Emilion,
[illegible] Château Medoc
[illegible] Margaux do.
[illegible] Larose do.
[illegible] Gincours do.
[illegible] Cos d'Estournel.
[illegible] Palmer.
[illegible] petits pois au naturel
[illegible] champignons au [illegible]
[illegible] Assortiments.
A vendre par RENAUD & FAUQUEUX, encoignure Royale et St-Louis

EN débarquement du navire Orégon, venant du Havre :
[illegible] boîtes sardines de Lorient, [illegible]
[illegible] petits pois au naturel en grandes et ½ boîtes
[illegible] champignons de Paris [illegible]
[illegible] de cèpes à l'huile en demi boîtes
A vendre par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

VINS EN CAISSES—
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge ordinaire, [illegible]
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge supérieur, [illegible]
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge supérieur, Château Margaux, 1844;
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge, Pape Clément 1846;
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge grand vin, Château Giscours 1846;
40 caisses de 24½ bouteilles vin rouge, Château Lafitte,
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin blanc, Haut Sauterne 1er cru, Marcy fils;
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin blanc, Haut Sauterne, Drouet & Gautier;
[illegible] caisses de 24½ bouteilles vin blanc, Haut Sauterne, en magasin et à vendre par
HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

Bière de la Bavière.

VENANT d'être reçue par le navire Herman de Brême:
[illegible] barils de bière de la Bavière, bien supérieure.
A vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royal et Conti.

QUININE française—[illegible] onces sulfate de quinine marque des Labarraque & Co., [illegible] de la première classe, exposition 1855.
A vendre par P. D. SECOMB & COUTIN, 13, Bienville

CHANDELLES—100 caisses chandelles [illegible]
1200 caisses bougies de l'Etoile, Windsmer,
1200 do do Shiloso,
[illegible] do Cornwall & Bro. A vendre par QUEYROUZE & LANGLOIS [illegible], 11, 13 et 15 [illegible]

VINS [illegible] barriques Sauternes;
[illegible]
300 caisses grandes bouteilles;
50 do do ½ bouteilles;
A vendre par SOSTHENE THOMAS, No 9, rue Gravier

Importation directe!

CIGARES—145,000 cigares de la Havane en débarquement du brick W. D. Miller, un assortiment complet, composé de Regalia Britanica, demi et petite Regalias, Londres et Millares des marques recherchées Globe, Colonna, Armes, &c.
Les soussignés ont constamment en magasin un stock considérable des meilleures marques du gare d'importation directe de la Havane, et tiennent en outre un stock des mêmes cigares dans leur magasin du détail, encoignure Royale et Douane.
CABALLERO & BASCALDO, 38, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

EN débarquement du navire Emma, de Marseille :
500 paniers huile grandes bouteilles de 24 onces de J. Pingaud.
[illegible] de demi bouteilles de 12 [illegible]
100 caisses vermouth de Noilly,
100 do absinthe suisse de J. Pernod
[illegible] do Muscat de Frontignan de Jourdan, [illegible]
[illegible] olives vertes [illegible] et olives farcies,
[illegible] capres fines; [illegible] cornichons
[illegible] anchois à l'huile,
[illegible]
[illegible] bougies [illegible] de 1500, chaque
A vendre par NUMA LACOSTE & Co., 147 rue Royale

SARDINES AU JUS—200 caisses [illegible]
NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale

CERISES à l'eau de vie—400 caisses cerises bonne récolte, de la marque A. Mousseau,
A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale

SARDINES à l'huile—[illegible] boîtes sardines de [illegible] Nantes
[illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE & CO, 147, rue Royale

Cigares de la Havane.

LES soussignés ont en magasin un bel assortiment de cigares de la Havane, importés directement, [illegible] Regalia de Londres, [illegible]
CABALLERO & BASCALDO, 38, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Pommade pour les cheveux.
Mme JOURDAN,
163 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

MME JOURDAN, de retour [illegible]